

À la Rochelle, le 20/06/2023

PROCÈS-VERBAL

**de la Commission Nautique Locale
chargée d'émettre un avis sur le projets suivants :**

- **Modifications du balisage des plages sur la commune de Saint-Georges-d'Oléron**
- **Modifications du balisage des plages sur la commune des Portes-en-Ré**

Sous la présidence de M. Christophe MANSON, délégué à la mer et au littoral, la commission nautique locale a été consultée pour avis sur les demandes de modifications des balisages de plage sur les communes de Saint-Georges-d'Oléron et Les Portes-en-Ré. Les membres sont consultés par voie dématérialisée, par courrier électronique en date du 06/06/2023 à 16h54.

Les observations de la commission nautique locale sont les suivantes :

Les membres de la Commission Nautique Locale qui ont répondu, émettent un avis favorable.

Signature des membres

Les membres de droit

Le président
Christophe MANSON
Signé

**Le représentant du Directeur
Départemental des Territoires
et de la Mer**
François AMAUDRIC DU CHAFAUT
Signé

**Le représentant du parc
naturel marin**
Ronan LUCAS
Absent

Les membres temporaires

Jean-Jacques COUDRAY
Absent

Timothee PONROY
Absent

Eric BLANC
Signé

Damien COURCAUD
Absent

Benoît DURIVAUD
Absent

Les membres suppléants

Pascal POTIER
Absent

Alexandre BACHY
Absent

Philippe MICHEAU
Absent

Jean-Claude DI FUSCO
Absent

Philippe MORANDEAU
Absent